

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

Envoyé en préfecture le 30/05/2016

Reçu en préfecture le 30/05/2016

Affiché le

SLOW

ID : 038-215800371600160527-DEL_2016_30-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2016/30

L'an deux mil seize, le vingt-sept mai, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 20 mai 2016

PRESENTS: MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS: COING Jean-Pierre (Pouvoir à MICHEL Bernard), PINATEL François (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur VIN Daniel

SECURITE DE LA VOIE COMMUNALE :

MURS DE SOUTÈNEMENT

BERGERIE

Maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire fait rappeler à l'assemblée la délibération en date du 29 septembre 2014, portant le même objet, décidant de programmer les travaux de sécurité de la descente d'accès à la bergerie et sollicitant un diagnostic géotechnique auprès de la société EGSOL, 38610 GIERES.

Les murs de soutènement se dégradent et menacent de s'effondrer sur cet unique passage accessible aux véhicules et engins agricoles. Outre le fait de présenter un réel danger pour les personnes empruntant ce chemin, l'effondrement d'un de ces murs risquerait d'entraîner une grande partie de la voie communale située en amont.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'assistance technique de la société spécialisée CM Aménagements, 38114 ALLEMONT,

La mission de maîtrise d'œuvre consisterait à :

- Proposer la solution la plus économique de réparation ou construction des murs,
- Réaliser un plan de dévoiement de la chaussée,
- Produire un dossier de demande subventions

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE le devis de la société spécialisée CM Aménagements, 38114 ALLEMONT, pour un montant total HT de 4 650 €

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

